

Débat « en avoir pour mes impôts »

Réunion du 29 juin 2023 organisée par la Direction Générale des Finances Publiques 16

Contribution de Charente Nature

Question posée par la DGFP.

 $\underline{1}$ Impôt et dépenses publiques : comment améliorer l'information des Français et les associer aux décisions ? Comment améliorer le civisme fiscal et la lutte contre la fraude ?

Contribution de CN.

Les citoyens ne peuvent se sentir associés aux décisions et faire preuve de civisme (dont le civisme fiscal) que si leur parole est prise en compte et reconnue comme chargé de sens, car en prise directe avec leur quotidien.

La démocratie sociale a été voulue pour que notre République s'appuie sur la démocratie politique et la démocratie sociale. En référence à cette ambition, récemment mise à mal, il est temps de mobiliser l'argent public pour que vive la démocratie environnementale en s'appuyant sur la charte de l'environnement qui a valeur constitutionnelle depuis 2005.

Face aux enjeux environnementaux, il est nécessaire d'agir vite et massivement. Sans la participation active des citoyens, de la société civile et des corps intermédiaires, la démocratie politique, confrontée à des décisions courageuses à prendre, n'obtiendra pas le consentement et l'implication des Français.

Question posée par la DGFP.

<u>3</u> La dépense publique : quelles doivent être selon vous les politiques publiques prioritaires ? Avez-vous à l'inverse des pistes d'économies de dépenses publiques ?

Contribution de CN.

En 2022, 25 milliards d'euros d'argent public ont été dépensés **pour subventionner des activités et des investissements néfastes pour le climat et la biodiversité. Mettre fin à ce non-sens** permettrait de réaliser des économies mobilisables pour faire face (malheureusement partiellement) aux « colossaux » investissements à réaliser.

Dans le rapport Les incidences économiques de l'action pour le climat, Jean Pisany-Ferry écrit « Il va nous falloir faire en dix ans ce que nous avons eu de la peine à faire en trente ans. L'accélération est brutale », appelle « à programmer l'investissement climat sur trois décennies », plaide pour un recours massif à l'endettement et préconise de mettre en place un « impôt exceptionnel et temporaire » sur le patrimoine financier des 10 % de Français les plus aisés, à hauteur de 5 milliards d'euros par an.

Comme l'écrit Dominique Meda « Pour réussir la transition écologique, il faut engager une véritable révolution de nos politiques publiques ».

Dans ce contexte, l'arrêt des dépenses publiques consacrées à des politiques néfastes au climat et à l'environnement est une priorité.

